

REJOIGNEZ LE CERCLE DES MÉCÈNES DES THÉÂTRES DE COMPIÈGNE!

CONTACT

Anne-Sophie Denorme
03 44 92 76 69
anne-sophie.denorme@
theatresdecompiègne.com

Je souhaite être membre du Cercle des Mécènes pour la saison 2017-2018 en faisant un don à l'association CACCV pour l'activité artistique et culturelle des Théâtres de Compiègne :

LES AMIS

- 200 € pour une personne
- 300 € pour deux personnes

LES DONATEURS

- 500 €

LES BIENFAITEURS

- 1000 € ou plus

Montant libre €

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone

E-mail

Dès réception de votre règlement, nous vous enverrons votre reçu fiscal*

À

Le

Signature

À nous retourner par courrier à l'adresse de l'Espace Jean Legendre.

* Fiscalité des don

Tout don versé en faveur du CACCV ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de son montant dans la limite de 20 % du revenu net imposable et dans le cadre de l'ISF d'une réduction de 75 % du montant du don, dans la limite de 50 000 € par an. Si ce plafond est dépassé, l'excédent peut être reporté sur les cinq années suivant le versement. Ainsi un don de 500 € ne vous revient qu'à 170 €.